



Dispense de conclusions

Par **souhila93**, le 14/03/2024 à 06:34

Bonjour,

Je suis passé devant le tribunal de Nantes pour ajournement de 3 ans pour naturalisation.

Et j'ai vu sur sagace:

sens synthétique de conclusions :dispense de conclusions.

Sense de conclusions et moyen de cause retenue :

État de dossier :terminé.

Ça veux dire quoi?

Svp.

Merci.

Par **Marck.ESP**, le 14/03/2024 à 08:53

Bonjour et bienvenue ici,

[Article R711-3 - Code de justice administrative - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/ArticleR/R711-3)

Cela a certainement peu d'importance pour votre dossier et veut dire que le litige ne pose pas de problème particulier en terme de droit.